

undefined - jeudi 26 mars 2026

Pays-Haut Val d'Alzette

BOULANGE

Le nouveau conseil municipal est installé



Le nouveau conseil municipal a mis le pied à l'étrier de son mandat d'une durée de six ans. Photo mairie de Boulange

Le dimanche 22 mars a eu lieu l'installation du conseil municipal de Boulange ainsi que l'élection du maire et des adjoints, marquant ainsi le début d'un nouveau mandat. Le vote à bulletin secret a délivré le nom du nouveau maire. Antoine Falchi se réinstallera à son poste de premier magistrat.

La séance a été présidée par Carmen Weber, doyenne de l'assemblée, qui ensuite, comme le veut la tradition, a remis l'écharpe tricolore au maire. Une fois installé, ce dernier a dirigé les élections des différents adjoints qui l'épauleront durant ce nouveau mandat. Il a respectivement remis les écharpes à Carmelo Lo Presti, Laetitia Damarin-Secret, Claude Nicloux et Audrey Vial.

• Début d'un nouveau mandat

Après lecture de la charte de l'élu dont chaque conseiller a pris acte, Antoine Falchi s'est adressé à ses conseillers et à l'assistance. Dans son allocution, le maire a tenu à remercier chaleureusement l'ensemble des électeurs et son équipe. Il a exprimé sa gratitude pour la confiance accordée : « Cette mission est avant tout une responsabilité, celle d'être le maire de toutes et de tous, sans distinction. »

Dans un esprit de rassemblement, il a souligné la volonté de l'équipe municipale de travailler avec pragmatisme et transparence pour mener à bien les projets structurants pour Boulange.

« L'avenir de notre commune se construira ensemble : avec les élus, les agents municipaux et, bien sûr, les habitants ».